

FM France SAS
M. Yannick Buisson
Rue de l'Europe
57 370 Phalsbourg

Préfecture du Loiret
M. Le Préfet
181 rue de Bourgogne
45 000 ORLEANS

Phalsbourg, le 22 avril 2021

Objet : Demande de dérogation par l'échelle du plan avec rayon de 35 mètres - Projet d'extension d'une plateforme logistique à Escrennes

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre du dépôt du dossier d'autorisation environnementale, nous souhaiterions déroger à l'obligation d'y inclure un plan à l'échelle 1/200^{ème} indiquant le détail des dispositions projetées de l'installation et l'affectation des terrains avoisinants jusqu'à un rayon de 35 mètres (article R512-6 du Code de l'Environnement).

En effet, dans un souci de clarté, nous souhaitons présenter ce plan avec une échelle au 1/3 000^{ème}.

Vous en remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Yannick BUISSON
Pour ordre, Pierre ORSATTI



Pierre Orsatti (22 Apr 2021 14:15 GMT+2)